

Département de la  
MOSELLE

## COMMUNE DE FOLKLING

Arrondissement de  
FORBACH

### Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers  
élus :  
15

Séance du 17 SEPTEMBRE 2020 à 19H00

Sous la présidence de M. Bernard DE FEYTER, maire

Conseillers en fonction :  
15

Présents :  
14

**Présents :**

M. DE FEYTER	M. JAZBINSEK	Mme MALINI
M. PRODÖHL	Mme MEGEL	Mme HOULLE
M. WAGNER	Mme NANTERN	M. SZCZERBOWSKI
Mme MALIZIA		M. SCHAMBION
Mme ALTMEIER	Mme GAMEL	M. SIEBERT

Nombre de procurations :  
1

**Absents excusés :** M. SCHAER  
(procuration donnée à M. DE FEYTER)

**Secrétaire :** Mme MEGEL

#### **1. BUDGET 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°1**

M. le Maire informe le Conseil des principes budgétaires qui régissent le compte 202 – *Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre.*

Il rappelle que par délibération du 09/07/2010, sa durée d'amortissement a été fixée à 2 ans. Le mandat 599 de 2014 d'un montant de 330€ doit ainsi être amorti.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

⊕ d'amortir sur une **durée d'1 an** la dépense 2014 (mandat 599) d'un montant de 330€.

⊕ de **modifier le budget 2020** comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES		SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	
<b>6811</b> - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	<b>+ 300 €</b>	<b>2802</b> - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	<b>+ 330 €</b>
<b>023</b> - Virement à la sect° d'investis.	<b>- 330 €</b>	<b>021</b> - Virement de la section de fonct.	<b>- 330 €</b>

#### **2. TERRAINS LIEUDIT « HIRSCHWIESE» ACCES RUE DU 6 DECEMBRE 1944**

Le Maire rappelle au Conseil les problématiques liées à l'aménagement des terrains privés situés en Section 3 des parcelles 258, 261, 263, 264, 265 et 280 en zone UB à Folkling «HIRSCHWIESE » parmi lesquelles l'accès (Cf Conseil Municipal le 30/06/2020).

Ce dernier n'est possible actuellement que via la rue principale et que pour le lot desservi directement par cette rue (lot3). Les 2 lots restants nécessiteraient un accord de la Commune pour un accès via le parking salle annexe/gymnase avec une servitude de passage pour le lot du milieu (lot2).

Le Conseil Municipal,

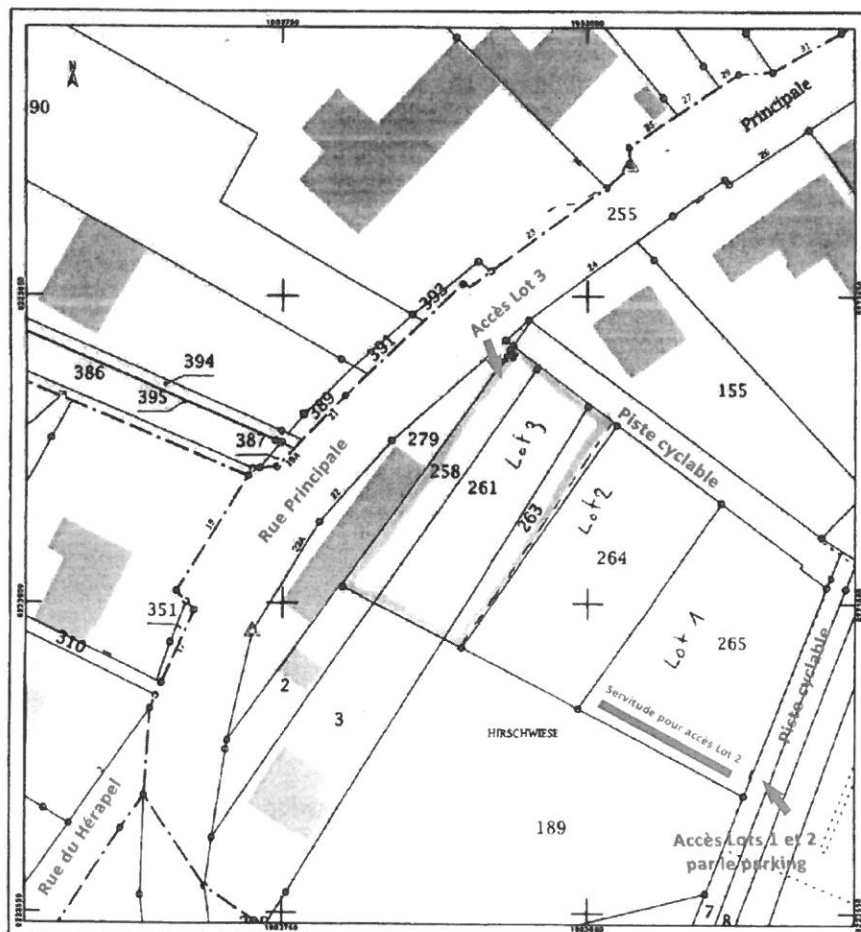
Vu les Certificats d'Urbanisme opérationnel **non réalisables** n° 05722219V0018 (parcelle 03/264) et n° 05722219V0019 (parcelle 03/265) notifiés à Monsieur THIL Henri le 19/08/2019;

Après avoir acté unanimement le recours à un vote à bulletin secret sur ce point,  
Après s'être rendu sur place le 17/09/2020 et en avoir délibéré,

**DECIDE de donner un accord de principe pour l'accès via le parking salle annexe/gymnase des parcelles situées en zone UB à Folkling n° 03/264 (par servitude) et n°03/265 (direct).**

Vote : Pour (10 voix) Contre (5 voix)

### PLAN DE SITUATION



**3. EQUIPEMENTS PUBLICS ZONE 1AU – LANGEFELDER - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE V.R.D. ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS TRANCHE 1 : AVENANT AU MARCHÉ ET A LA CONVENTION DE MANDAT POUR L'ASSAINISSEMENT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FORBACH PORTE DE FRANCE**

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 22/09/2016 par laquelle a été mandatée l'entreprise KLEIN GUY TP (Diebling) pour un montant de 968 895,00€ HT pour assurer la tranche 1 des travaux d'aménagements publics de la zone 1AU à Folkling.

L'exutoire du réseau principal de collecte des Eaux Usées des Terrains à Bâtir 1 à 9 réalisés à l'aval du RD doit être refoulé vers l'amont sur une longueur d'environ 130ml avec une hauteur géométrique d'environ 4m.

Compte tenu du découpage en tranches de réalisation depuis 2016, et du transfert de compétence Eaux Usées entre la Commune et la CAF-PF en cours à cette période, il avait été décidé de sursoir à la réalisation du groupe de pompage, faute de délai de réalisation et de spécifications techniques connues. Seuls les terrassements et la FMO d'une canalisation de refoulement en diamètre 63 avait été contractualisés en Novembre 2016 avec l'Entreprise TP KLEIN Guy.

Une convention de mandat pour une assiette de travaux d'assainissement de 220 071,50 € HT avec quote-part Agglo estimée à 79 477,51 € HT a été signée pour la TRANCHE 1 des Equipements Publics.

Compte tenu des montants considérés qui sont inférieurs à 5% du marché de la TRANCHE 1 des EQUIPEMENTS PUBLICS, il est proposé de procéder par simple avenant pour le marché d'une part, et pour la convention de mandat d'autre part.

**Il rappelle également que le Conseil Municipal s'est prononcé le 06/03/2020 pour un accord sur cet avenant sous réserve de prise en charge par la CAF-PF de la quote-part Eaux Usées et sur la base d'un estimatif de travaux complémentaires qu'il convient désormais de préciser.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

- ⊕ D'accepter les **travaux supplémentaires par voie d'avenant au marché de la tranche 1** d'équipements publics de la zone 1AU de l'entreprise **KLEIN GUY TP** (Diebling) **pour un montant estimé à 48125€ HT,**
- ⊕ De procéder à un **avenant à la convention de mandat avec la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France** à hauteur des travaux relevant de la compétence assainissement dudit avenant, **portant cette dernière à un montant total estimé à 115 735.27€ HT.**
- ⊕ D'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à cet engagement.

#### **4. CURAGE DES AVALOIRS**

M. JAZBINSEK, 1<sup>er</sup> Adjoint, informe le Conseil sur le fait que l'entretien courant des avaloirs est actuellement réalisé au fur et à mesure par l'équipe technique communale car il s'agit d'un équipement de voirie qui relève de la compétence communale.

Cependant, l'état actuel du réseau et le nombre conséquent d'avaloirs (estimé à 285) nécessite de faire procéder à un curage complet ponctuel par un prestataire spécialisé.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir examiné 4 offres de services,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise **SOWAX** (57- Creutzwald) pour un **montant unitaire de 10.50€ HT pour le curage de l'ensemble du réseau d'avaloirs communaux.**

#### **5. LOGEMENT 1 RUE DE L'ÉGLISE – LOYER ET CHARGES - AVENANT**

Le Maire informe le Conseil que par délibération du 04/06/2018, suite aux travaux de réhabilitation, il a été décidé de mettre en location le logement communal du 1 rue de l'Église à Folkling (1<sup>er</sup> étage). S'agissant des charges locatives, il est proposé de **ne pas exiger le forfait de 30 € mensuel dès lors que ces prestations sont assurées par le locataire.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de mettre en location le logement communal du 1 rue de l'Église à Folkling (1<sup>er</sup> étage) selon les termes suivants au 01/09/2018:

- **Loyer** mensuel initial: **600.00€**
- **Provision pour charges** mensuelle : **150.00€**  
(*Chauffage, ordures ménagères et entretien des communs sauf si assuré par le locataire*)
- Répartition des frais de chauffage et d'eau avec le site du Rez-de-chaussée (presbytère) conformément à la délibération du 18.11.2013 maintenue.

AUTORISE M. le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de cette mesure.

#### **6. APPROBATION DES RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver les rapports du Président de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement 2019 tels que présentés en Conseil Communautaire du 24/06/2020.

## DIVERS :

### Points d'information et/ou non soumis au vote :

- **Application de communication « PANNEAUPOCKET »**  
*M. SCHAMBION*, Conseiller municipal a été chargé de mettre en place cette application gratuite pour les utilisateurs et qui servira de moyen de communication supplémentaire à destination des administrés. La Commune s'est quand a elle abonnée pour un an à ce nouvel outil.
  
- **Enquête publique relative à la demande de concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite « Concession Bleue Lorraine »**  
Organisée du 10 septembre au 13 octobre 2020.
  
- **Brioche de l'Amitié**  
*Mme NANTERN* indique que la distribution sur Folkling est fortement compromise faute de bénévoles en cette période de crise sanitaire. Des Conseillers se portent volontaires pour assurer cette mission.
  
- **Lycée Jean de Pange – don d'ordinateurs pour l'école de Folkling**  
*Mme MALINI*, Adjointe au Maire, informe d'un projet de don de 15 anciens ordinateurs par le Lycée Jean de Pange de Sarreguemines suite à une redotation de leur parc.  
Les démarches sont en cours pour accepter ce don et faire la convention (dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges).
  
- **Mission locale du Bassin Houiller**  
*Mme HOULLE*, Conseillère municipale, a assisté en qualité de déléguée à l'Assemblée Générale de la Mission Locale du Bassin HOULLER le 9 septembre 2020. Elle en dresse quelques éléments d'informations s'agissant des missions de cet organisme en matière d'insertion professionnelle des 16-25 ans.
  
- **Rentrée scolaire**  
*Mme GAMEL*, Conseillère municipale, demande si la rentrée scolaire s'est déroulée convenablement au regard de la gestion de la crise sanitaire en cours.  
*Mme MALINI* indique que l'accès au site scolaire s'effectue avec des préconisations au niveau du parking en matière de respect des distances et du port du masque ainsi qu'en matière d'accès des tiers aux bâtiments scolaires (arrêtés municipaux). S'agissant de l'accueil périscolaire, ce dernier est effectif sur tous les temps (matin, midi et soir). Enfin, le service de transport scolaire est lui aussi assuré normalement.

▪ **Prochaines commissions**

- Vie locale : 22/09/2020 10h00
- Voirie travaux : 28/09/2020 18h00

\*\*\*\*\*

Le Maire  
Bernard DE FEYTER